

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DES TRANSPORTS

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

Sous Direction de la Règlementation
des Véhicules

HD/JL/84.347

DIRECTEUR
244, Boulevard SAINT-GERMAIN
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE : 544.39.93 TELEX 250038F

SERVICES :
208, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS - TELEPHONE 539.25.70
TELEX EKIPIRER 200366

PARIS, LE 17 mai 1984

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

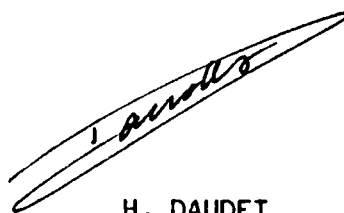
Type : 647 destiné aux véhicules PEUGEOT 103 V séries MV, SP, MV2 - 103 HPL-
103 série ML

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de
L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré
le 9 MAI 1984 sous le numéro 84.15.10.111/2177
ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP SI 8302 R 84 02177

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération distinguée.

L'Ingénieur des Travaux Publics
de l'Etat (Mines)



H. DAUDET

Monsieur le Directeur
Sté EURODIMO
13 Route de la Salle- CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO
MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE